

COMMISSION FEDERALE VOLLEY ASSIS

PROCES-VERBAL N°1 DU 15 JUIN 2017

SAISON 2016/2017

Présents :

Alain ARDNER (Aubenas), Chrystel BERNOU (représentante DTN), Nicolas BREZENAC (Paray Morangis), Brigitte CERVETTI (éluée chargée Haut-Niveau Para-Volley), Isaline SAGER-WEIDER (Vandœuvre-lès-Nancy), Jean-François RYELANDT (Tourcoing), Florian WOJCIK (Nantes), Maxime CHOUETTE en liaison dématérialisée (L'Union)

Invité :

Stéphane GIRODAT (Sarrebourg, Entraîneur du Groupe France)

Ouverture de la séance à 10H30.

1. INTRODUCTION GENERALE

Chrystel BERNOU ouvre la séance et fait procéder à une rapide présentation des membres présents, leur vécu et motivation à venir sur la CFVA. Tous sont déjà investis sur le Volley Assis (ci-après VA), en tant que membre du Groupe France, ou comme dirigeant ou cadre de club.

Il s'agit ce jour d'entériner la création de la Commission Fédérale Volley Assis (CFVA) qui n'existait pas et dont le principe a été acté lors du dernier Conseil d'Administration de Lyon du 6 Juin, afin de faire pendant à la CFVBS dédiée au Volley Sourd.

Il est également fait état des enjeux suite à la délégation à la FFVB obtenue du Ministère concernant le VA à compter du 1^{er} Janvier 2017. Il est bien évident que 2020 viendra sans doute bien tôt pour envisager une qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo, par contre l'objectif est d'aligner au moins une équipe masculine aux JO 2024 (de Paris ...). Ce qui implique un gros travail tant de développement de la discipline pour élever le niveau de jeu, que de détection des joueurs.

Déjà des avancées car cela fait deux ans que Chrystel BERNOU travaille sur cette construction du Groupe France. Plusieurs stages ont été effectués et le Groupe France a participé à nombre d'évènements pour faire connaître le VA (ex. à Coubertin lors des finales LNV le 06/05/2017).

2. LICENCES

Réflexions sur le projet Montant des Amendes et Droits (MAD) 2017/2018 produit en séance.

La licence Para-Volley est inscrite à 25 € de M17 à Senior, 15 € pour les jeunes en-dessous des M15. Le passage vers la compétition VB indoor devrait être revu à la baisse.

Un licencié Compétition Indoor senior payera le passage vers la licence Para-Volley 10 € (5 € en dessous des M15).

La première affiliation d'un club à la FFVB est gratuite avec 15 licences offertes la première année. Il existe plusieurs menus comme pour les autres affiliations, en fonction des activités choisies par le club.

Un club qui s'engagerait sur du Volley-Ball (indoor), du Beach Volley et du Para-Volley au niveau départemental, payera 81,60 € d'affiliation.

Précisions données sur la validité des certificats médicaux et la confidentialité à respecter du questionnaire de santé « QS-Sport ».

3. BUDGET 2017

Le budget attribué à la commission pour faire vivre le Haut-Niveau est d'environ 20 K€, si toutefois la Convention d'Objectifs du Ministère, apparemment en diminution, n'implique pas une baisse de tous les budgets.

Sachant de surcroît que le Ministère n'a pas abondé les nouvelles lignes budgétaires correspondant aux délégations données (Volley Assis et Volley Sourd). Vu le budget le secteur fonctionne énormément sur le bénévolat, tant sur les joueurs que les cadres techniques. Avec des dépenses resserrées au maximum sur tout, les hébergements et restaurations lors des stages, les déplacements, etc. Cela peut à terme poser des soucis de motivation du staff. Compliqué d'avoir des objectifs ambitieux avec des moyens réduits.

Chrystel BERNOU a répondu à un AAP du CNDS spécifique national, sur le thème Paralympique Volley Assis, pour un budget d'environ 200 K€. On est dans l'attente de la décision d'attribution.

Egalement une enveloppe demandée pour l'organisation des deux Journées Olympiques des 23 et 24 Juin 2017, 14 K€ obtenus sur les 15 K€ demandés.

Il y a également un budget pour le développement du Secteur Para-Volley, proportionnel au budget alloué au Haut-Niveau VA (20 K€).

La procédure pour les remboursements de frais est expliquée, le numéro de ligne budgétaire dédié VA transmis pour les réunions.

4. DEVELOPPEMENT

Le projet de développement porte autant sur la formation de cadres VA que sur la découverte et la structuration de la discipline avec :

- organisation de Colloques certifiant en VA, tels ceux de Mâcon ou Châtenay (respectivement Mars et Décembre 2016) ;
- réunions sur demande des instances (CNOSF, CROS, Comité Paralympique ...) ou celle de la CFVA ;
- édition de documents (plaquette sur le VA notamment), flyers, gadgetteries diverses ;
- participations à des manifestations telles le Be2Run Paris de Septembre 2016, ou les Journées Olympiques du CNOSF des 23 et 24/06/17 aux Invalides.

Pas de lien avec la Fédération Française Handisport. Par contre dans le cadre des formations, on pourrait aussi envisager des rapprochements avec des STAPS APA-S ou des écoles d'infirmiers (IFSI).

Le partage du Développement entre la CFVA et le Comité Sport Santé n'est pas réellement défini.

Il est fait état de la recherche d'un médecin référent pour ce Comité. Isaline SAGER-WEIDER propose d'en parler à son père, médecin, qui pourrait être intéressé.

5. SITE INTERNET DEDIE ET RESEAUX SOCIAUX

Il est décidé d'ouvrir une page Facebook généraliste. Une page Groupe France VA interne au Groupe France, et une ouverte à tous. Ce serait un bon vecteur de communication. Songer à une invitation par mail à rejoindre la page « vous êtes invités à découvrir le VA ... ». Joindre à l'envoi la plaquette sur le VA (en diminuer le poids au préalable).

La préférence de la Commission va vers un site dédié, il faut donc rechercher comment le créer et un webmaster pour l'animer (Maxime CHOUETTE).

6. CHALLENGE DE FRANCE 2017/2018

Création d'un Challenge de France Volley Assis 4 x 4. Il faut baliser 4 à 6 journées de compétition, réparties géographiquement et portées par les clubs qui œuvrent depuis longtemps sur le VA. Pas d'engagement obligatoire sur la totalité des tournois. Plutôt un système de bonus sur fidélité en plus des points sportifs.

Obligation de jouer avec une licence Para-Volley Volley Assis compétition. Mixité possible des genres. Nombre d'équipes par club non limité. Une personne en situation de handicap minimum au sein de l'équipe quel que soit le handicap moteur, sensoriel, sourd, grand brûlé, etc Le coach peut jouer. Filet à 1,10 m, terrain de 4 x 4 m. Pas de zone avant, tout joueur peut attaquer. Les équipes qui ne jouent pas arbitrent (s'il n'y a pas d'arbitre). Si la compétition a lieu le dimanche : début de compétition 10H, fin 16H. Si c'est le samedi, ce serait de 14H à 20H. Trois matchs minimum par équipe. Formule à 2 sets gagnants de 15 points (3^{ème} set en 11 points).

Le club recevant s'occupera du pot d'accueil, fera des propositions d'hébergement et de restauration. Vérifier les accès PMR (tant pour les gymnases que les hébergements). Les terrains seront tracés, le sol nettoyé. Prévoir 2 terrains minimum. Antennes obligatoires. Remise de récompenses sur chaque journée. Prévoir les élus qui feront la remise. Médiatiser si possible (prévenir la presse locale ...). Une dotation d'une cinquantaine d'euros pour des médailles et coupes pour les 3 premiers minimum. Des finales sur la dernière journée pour une douzaine d'équipes maximum.

Pour cette 1^{ère} édition, la condition de participation aux finales est d'avoir pris part à au moins à une journée.

Lieux prévus (à confirmer en fonction des possibilités) : Nantes (Novembre), Aubenas (02 ou 03/12/2017), un club du Nord (mi-Janvier/Février 2018), Sarrebourg (Février/Mars), Vandœuvre (Mai) pour les finales.

7. FORMATIONS

Un colloque VA (correspondant au niveau 1 de la nouvelle architecture FF Volley) spécial « arbitrage & coaching » à Caen, organisé avec Florian FOULQUIER sur le week-end des 09 et 10/09/2017.

Un autre à prévoir sur le premier trimestre 2018. Prévoir 2 jours sur un week-end, avec 2 ou 3 terrains et une salle de cours. Région toulousaine envisagée.

Un autre colloque souhaitable pour une formation de niveau 2 (Décembre 2017, Janvier ou Février 2018). Peut-être également à Caen.

Idem, à prévoir une formation de second niveau en arbitrage mais qui devra être couplée avec un tournoi support d'un certain niveau.

Dans la nouvelle arborescence des formations fédérales sont prévus différents modules de formation optionnels Volley Santé (2 niveaux) et Volley Assis (2 niveaux) en plus, de la sensibilisation Volley Santé/Volley Assis de 3H dans le tronc commun (obligatoire) du cursus de formation.

Un travail sur la classification à effectuer, qui vient d'arriver mais en anglais. En 2018 une formation de classificateurs est prévue (réservée au corps médical).

Le règlement international a été traduit de l'anglais en français (mais à revoir avec la nouvelle parution des règles 2017/2020).

8. GROUPES FRANCE MASCULIN ET FEMININ

La logistique des stages est un énorme travail sur lequel Chrystel BERNOU souhaiterait être secondée.

Jean-François RYELANDT accepte ce rôle après le prochain stage prévu sur Fontainebleau mi-Septembre, au Centre National des Sports de la Défense (Ministère de la Défense).

Une Charte à mettre en place cette fois pour les joueurs des Groupes France. S'inspirer de ce qui se fait déjà à la DTN. Adaptation effectuée par Isaline SAGER-WEIDER qui en a l'habitude.

9. GESTION ADMINISTRATIVE

La CFVA pourra bénéficier de la coopération d'une correspondante administrative en la personne d'Anne LANDOIS-FAVRET, salariée fédérale, venue se présenter aux membres. Elle pourra notamment se charger de toute la remise en forme des courriers, les envoyer et assurer la mise en relation.

10. OPERATIONS PROMOTIONNELLES A VENIR

Démonstration (Groupe France) et animation aux Invalides les 23 et 24 Juin 2017.

Opération soutien à la candidature de Paris 2024 à Houlgate le 1^{er} Juillet lors d'un stage.

Initiation Beach Volley Assis au Touquet du 5 au 8 Juillet 2017 dans un contexte de découverte de la discipline avec des personnes locales en situation de handicap.

Opération Sentez-vous sport le 23 Septembre à la Villette.

11. CONVENTIONS A VENIR

Avec la Fédération Française de Sport d'Entreprise, le Centre National des Sports de la Défense et la Fédération des Clubs de la Défense.

12. ROLES DES MEMBRES AU SEIN DE LA COMMISSION

Isaline SAGER-WEIDER, Présidente
Alain ARDNER, Responsable Sportif Challenge
Chrystel BERNOU, Chef de projet (représentante DTN)
Nicolas BREZENAC, Administrateur page Facebook
Brigitte CERVETTI, Représentante Bureau Exécutif
Maxime CHOUETTE, Webmaster
Jean-François RYELANDT, Responsable logistique stage
Florian WOJCIK, Secrétaire

Adresse courriel fédérale à créer pour les membres de la commission en charge de la présidence et du secrétariat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30.

Chef de Projet Volley Santé et Para Volley
Chrystel BERNOU

Elue chargée de mission Volley Santé
La Secrétaire de Séance
Brigitte CERVETTI